

ABONNEMENTS

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	22 fr.
Six mois	11
Trois mois	5 50

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3^e page.

SAUMUR, 4 JANVIER

C'EST FINI

On peut regarder maintenant l'éboulement comme chose complètement décidée. L'austère Brisson et M. Bourgeois lui-même ont pu avoir un bon mouvement et offrir une douzaine de leurs collègues en holocauste à la vindicte publique, mais le sacrifice a dépassé leur attente.

Sacrifier le dommage pour sauver la bête est une excellente théorie ; mais quand le dommage est tel qu'il ne doit bientôt plus en rester que les pattes, il est naturel qu'on cherche à la sauver tout entière. Nous verrons s'ils y réussiront.

A qui fera-t-on croire que M. Cottu serait venu se fourrer dans la gueule du loup, s'il ne se sentait la poigne assez solide pour la maintenir ouverte ?

Les détenus de Mazas, le verbe haut, annoncent déjà l'acquiescement qui doit être le prix de leur silence. M. Loubet, ministre de l'intérieur, affirmait l'autre jour sa profonde sympathie pour son ex-collègue Rouvier.

Peut-être quelques-uns ont-ils fait leur devoir ou tenté de le faire. Le courage leur a manqué devant le nombre des victimes. On n'abandonne pas en bloc des amis même coupables et la pitié, mauvaise conseillère en cette circonstance, compromettra l'honneur du pays pour sauver quelques personnages indignes.

Qui donc en souffrira ? Les pouvoirs publics d'abord, que ce déni de justice va jeter dans le discrédit le plus complet, et notre prestige à

l'étranger que cette boue ira certainement éclabousser.

Attendons le 10 janvier ; la parole sera ensuite au pays et, si ces gens sont pour le pouvoir comme les chiens pour les côtelettes, les électeurs sauront bien le mettre hors de leur atteinte.

JEAN DASSY.

INFORMATIONS

M. Bourgeois a été pris, lors des réceptions du jour de l'an, d'un léger refroidissement qui l'a obligé à garder la chambre. Tout permet de croire qu'il pourra assister demain à la réunion du Conseil.

Des renseignements que nous avons pu recueillir, il résulte que c'est à tort qu'on a présenté le comité des Onze comme constitué.

D'ailleurs, le gouvernement est résolu à ne tolérer aucun attroupement ni aucune manifestation sur la voie publique, tant à Paris qu'en province.

Prochainement le Conseil de la Légion d'honneur s'occupera de la situation de M. Cornélius Herz.

L'AFFAIRE DE PANAMA

Avant de se séparer, la Commission d'enquête a transmis au procureur général un dossier concernant quatre nouvelles personnalités parlementaires dont il n'avait jamais été question jusqu'à ce jour.

En conséquence, M. Tanon aurait l'intention de demander des poursuites contre quatre députés dont un ancien ministre.

D'un autre côté, le Temps dément que ces quatre nouveaux membres du Parlement doivent être impliqués dans l'affaire.

On prétend que le dossier A, trouvé parmi les vingt-quatre liasses que contenait l'un des

tiroirs du baron de Reinach à son ancienne banque, renferme plusieurs lettres signées de membres des deux Chambres relatives à des services ou à des demandes d'argent.

Toutefois M. Bourgeois n'a point perdu l'espoir d'enrayer l'enquête et on le dit déterminé à tenter l'impossible pour obtenir une ordonnance de non-lieu en faveur des députés et sénateurs poursuivis.

M. Andrieux, interviewé par un de nos confrères, aurait déclaré que, s'il intervenait une ordonnance de non-lieu, il produirait de nombreux faits de nature à obliger le parquet à reprendre l'instruction. « J'affirme, aurait dit l'ancien préfet de police, que l'éponge de M. Bourgeois n'effacera pas le scandale de Panama. »

M. le docteur Péan, l'éminent chirurgien que la limite d'âge vient d'enlever à l'hôpital Saint-Louis, est promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

DÉCORATION REFUSÉE

M. Laborde, président du Conseil général de l'Ariège, a adressé au Président de la République une lettre où il déclare refuser la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

LA LÉGION D'HONNEUR DANS L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

La nomination des généraux Berge et Dufaure du Bessol à la haute dignité de grand-croix de la Légion d'honneur porte à douze le nombre des officiers en activité qui sont investis du grade le plus élevé de la hiérarchie ; deux d'entre eux sont maréchaux de France, quatre autres ont été maintenus sans limite d'âge au cadre d'activité.

En outre, quatre généraux de division du cadre de réserve et dix-sept généraux en retraite sont aussi grand-croix de la Légion d'honneur.

— Marthe, reprend M^{me} de Larey, tu sais que je suis riche, riche et libre de disposer à mon gré d'un revenu plus que suffisant pour mes besoins de luxe et d'élégance. Moi, je t'aime comme une sœur, ma chérie ! et toi m'aimes-tu assez pour comprendre ce que je veux dire ? demanda M^{me} de Larey avec une certaine anxiété.

— Oui, Marie, je te comprends, et si je n'accepte point de partager avec toi, comme le ferait une sœur, c'est que je possède quelques ressources qui me suffiront jusqu'au jour où mon travail me donnera le pain quotidien. Tu sais à quel point me gâtait ce père bien-aimé. Tu connais les bijoux précieux dont il m'avait comblée. Eh bien ! ces bijoux constituent aujourd'hui pour moi une petite fortune ; ils m'appartiennent, et nul ne peut m'empêcher d'en disposer à mon gré. Avec l'approbation de mon tuteur, je puis les vendre, et le prix assez élevé que j'en retirerai me permettra de vivre à l'aise en Savoie.

— Et miss Musgrove, que vas-tu faire d'elle ? Comptes-tu lui faire partager ton exil ? Je sais bien qu'elle t'aime assez pour te suivre jusqu'au bout du monde.

— Non, Marie, je ne suis pas assez égoïste

pour condamner cette amie à l'existence sévère qui va devenir la mienne. Depuis que mon mariage était décidé, miss Musgrove devait, en se séparant de moi, aller revoir sa famille et passer quelque temps en Angleterre. Rien ne sera changé dans ses projets ; il est convenu qu'à l'époque où finira ma vie de solitaire, dans deux ou trois mois, nous nous réunirons ensemble à Paris. J'ai le bonheur de savoir que la fortune de la brave fille est à l'abri des vicissitudes qui m'atteignent. Un legs tout particulier du marquis de Flavigny assure à Miss Musgrove le bien-être et la sécurité pour sa vie entière. Cette pensée me donne une grande force pour supporter ce qui me touche personnellement.

— Marthe, ma chère enfant, j'espère encore que la réflexion te démontrera la folie de tes projets de retraite. Ne pourrais-tu te livrer à l'étude en restant à Paris ? La grande ville offre des solitudes presque aussi profondes que celles où tu rêves d'aller vivre. Je serais près de toi ! ajouta la jeune femme avec tendresse et d'une voix émue.

— Marie, si quelque chose pouvait me faire hésiter, ce serait la douleur de te perdre, de m'éloigner de toi ; mais ton mari a l'amour

Parmi nos 97 généraux de division du cadre actif, on en compte encore cinq qui n'ont que le grade d'officier dans la Légion d'honneur. Quant aux généraux de brigade, ils sont tous, à deux exceptions près, officiers ou commandeurs de la Légion d'honneur.

Chronique Locale
ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observations de M. DAVY
Opticien, place de la Bilange, 25
SAUMUR.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		— 3°
Ce matin, à 8 h.		— 8°
Midi,	766 ^m / _m	— 2°
Hausse	6 ^m / _m	
Baisse	» ^m / _m	
Température minima de la nuit		— 10°

LES RÉUNIONS SECRÈTES

Du Conseil municipal

Dans son article d'hier, intitulé « Les Réceptions », le *Courrier de Saumur*, journal officiel de la municipalité... actuelle, annonçait à ses lecteurs que le Conseil municipal tout entier avait présenté ses vœux à M. le maire... le nouveau, à l'exception des deux cléricaux.

Il aurait pu simplement noter l'absence de MM. le docteur Besnard et Poisson, mais c'eût été poli et chacun emploie le genre qui lui convient le mieux. C'est affaire de température. N'insistons donc pas sur les termes et expliquons-nous sur le fait.

M. le docteur Besnard et M. Poisson avaient

des voyages, et tu ne t'appartiens pas. Je serais souvent seule, privée de toi. Et puis, sais-tu, ma chérie, j'aspire après un calme absolu ; pour un cœur ble-sé, l'oubli du monde et la vie solitaire sont des remèdes souverains. D'ailleurs, ma situation sera très améliorée par l'affection de l'excellente femme qui, la première, m'avait adoptée pour son enfant. En me cédant au marquis de Flavigny, elle n'avait songé qu'à mon bonheur. Ses sentiments sont restés pour moi ceux d'une mère. Jamais plus d'une année ne s'est écoulée sans que je sois allée lui rendre visite. Je ne serai donc pas une étrangère pour cette famille, avec laquelle j'ai toujours eu les plus affectueuses relations.

— Enfin, qu'il soit fait comme tu le désires, Marthe ; mais n'oublie pas que tu peux compter sur moi à la vie et à la mort ! dit en sanglotant M^{me} de Larey.

IV

Marthe vient de terminer ses préparatifs de départ. Une dernière caisse reste encore à clouer, elle est volumineuse et lourde. Cette caisse renferme des livres de choix. A côté, dans une malle de moyenne dimension, sont contenus des vêtements très simples, du lin-

4 Feuilleton de l'Écho Saumurois

MARTHE

Par JEANNE SANDOL

— Marthe, ma chérie ! ma chérie ! ce n'est pas sérieux ce que tu me dis là ! aller l'ensevelir vivante dans un désert ! Oh ! Marthe, la douleur t'égaré, tu n'as plus la saine notion des choses. Avec les habitudes de femme du monde, tes goûts élégants, que ferais-tu dans un milieu rustique, loin de toutes ressources de société, sans un être avec qui échanger une parole, une pensée ?... Non, non, c'est impossible ! Je le répète, tu ne songes pas sérieusement à prendre un parti aussi désespéré. Que ferais-tu, grand Dieu ! dans ce désert ?

— Ce que j'y ferais, Marie ? Je complèterais mon instruction, trop superficielle, insuffisante. Loin de toute distraction, je me livrerais, pendant deux ou trois ans, à des études sérieuses qui me permettraient de revenir à Paris pour y gagner ma vie, soit dans l'enseignement, soit par des travaux intellectuels lucratifs.

deux motifs pour s'abstenir de cette petite séance d'admiration mutuelle :

Le premier, c'est qu'hommes d'affaires seulement et pas politiciens du tout, ils n'ont que faire d'aller s'incliner devant le soleil levant, surtout lorsqu'il n'a pas encore fait ses preuves.

S'ils reçoivent des convocations pour des séances de travail, ils s'y rendent toujours; les autres leur sont indifférentes.

Le second motif est d'une autre nature et le *Courrier* devrait bien le connaître.

Qu'il nous dise donc pourquoi ces messieurs ne sont jamais convoqués quand le Conseil municipal se réunit en assemblée privée.

Est-ce qu'ils ont été priés d'assister à cette fameuse réunion secrète du 23 décembre dernier au sujet de laquelle la *Petite Loire* pose certaines questions jusqu'ici demeurées sans réponse?

Quelle raison avaient-ils d'aller se ranger avant-hier derrière M. Hubert, l'orateur de la troupe, ce conseiller municipal auquel la *Petite Loire* reprochait si durement, il y a un mois à peine, d'être, en même temps que membre de la commission des eaux, fournisseur de l'usine des eaux, et en même que capitaine des pompiers, fournisseur et mécanicien de la même compagnie?

Allons donc !
Nous approuvons hautement la leçon donnée et nous espérons que chacun en tirera son profit.

Et puisque nous avons été amenés à parler des réunions secrètes, nous demanderons des explications. Qu'avez-vous donc à cacher, Messieurs du Conseil ?

Au temps où M. Rouvier était ministre, il y avait des conciliabules secrets à la sortie desquels ils venaient dire à la Chambre : « On a menti en affirmant qu'il y avait des voleurs parmi nous et il faut être un clercal comme M. Delahaye pour avoir l'audace de prétendre que près d'un milliard a été distrait de la caisse de Panama dans le but de corrompre des députés et des ministres. »

Et pourtant, M. Rouvier est aujourd'hui poursuivi pour ces faits.

Loin de nous la pensée de prétendre qu'il en soit de même du Conseil municipal de Saumur; mais, encore une fois, pourquoi tant de mystère ?

Dans le Panama, il y avait des dessous et des conciliabules secrets.

Dans le Conseil municipal, peut-être n'y a-t-il pas de dessous, mais il y a des conciliabules secrets. C'est encore trop et nous avons le droit d'exiger la lumière.

Aurons-nous satisfaction ?

On nous dit que la Loire est prise à Nantes. Il est donc probable que le grand bras de la Loire ne tardera pas à prendre également à Saumur.

Cour d'assises de Maine-et-Loire

Voici la liste du Jury pour la session des assises (1^{er} trimestre 1893) dont l'ouverture aura lieu le lundi 6 février :

MM.

Pierre Durand, notaire, à Montfaucon.
Olivier Beaumont, propriétaire, à Saint-Georges-sur-Loire.

François Vincent, propriétaire, à La Chapelle-Saint-Florent.
Laurent Bazille, rentier, à Angers, 70, rue Plantagenet.

Samuel Debray, sans profession, à Moran-nès.

Pierre Coquin, propriétaire, à Concourson.
François Beduneau, propriétaire, à Chemillé.

Jean Terrien, cultivateur, à Villedieu.
Lucien Piau, maire de Vihiers.

Emile Rabineau, négociant, à Cuon.
Pierre S-rvant, propriétaire, aux Verchers.

Fernand Jannault, notaire, à Cholet.
Léon Bellevue, tanneur, à Bangé.

Paul Baron, propriétaire, à Cholet.
André Delahaye, jardinier, à Saint-Sylvain.

François Cadeau, propriétaire, au Bourg-d'Iré.

Pierre Marchais, propriétaire, à Denée.
Paul Lorrain, propriétaire, à Saumur.

René Dubreil, propriétaire, à Saint-Aubin-de-Luigné.
Séraphin Métay, propriétaire, à Juigné-sur-Loire.

Jean Berger, propriétaire, à la Daguinière.
Jean Liard, fabricant de chaussures, à Angers, 26, rue d'Anjou.

Jules Martin, maître d'hôtel, à Saumur.
Auguste Emeriau, fabricant, à Villedieu.

Paul Mauriceau, contrôleur principal eu retraite, à Echemiré.

Paul J. Ilivet, tanneur, à Candé.
René Doiteau, escompteur, à Durtal.

Etienne Martin, entrepreneur, à Savennières.

Armand Bourdais, notaire, à Gennes.
Octave de la Bonnière de Beaumont, conseiller général, à Noyant.

Pierre Esnault, propriétaire, à Verrie.
Jacques Gentilhomme, propriétaire, à Puillé.

Joseph Maugas, agent voyer en chef, 15, rue du Vallier, à Angers.

Benjamin Frouin, propriétaire, à Martigné-Briand.

René Letort, négociant, à Pouancé.
Valentin Gazeau, négociant, à Angers, 23, boulevard de Nantes.

JURÉS SUPPLÉANTS

Emile Goupil, horloger, 54, rue Saint-Laud.
Dussauze, architecte, 3 bis, rue Saint-Léonard.

René Riobé, manufacturier, rue Paul-Bert.
Gaston Paré, imprimeur, rue du Cornet.

L'Intérêt des Caisse d'épargne

L'article 13 de la loi des finances du 26 décembre 1892 a fixé, pour l'année 1893, à 3 fr. 50 pour cent l'intérêt à servir par la Caisse des dépôts et consignations aux Caisse d'épargne ordinaires. Aux termes d'une circulaire de M. le ministre du commerce et de l'industrie, en date du 27 décembre dernier, les Caisse d'épargne ne pourront pas servir à leurs déposants, par application de l'article 7

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Bilan général de la Caisse d'épargne de Saumur, au 31 décembre 1892

Au 1 ^{er} janvier 1892, il était dû, à 15,129 déposants, un capital de.....	7.870.795 fr. 09
Dans le courant de ladite année, la Caisse a reçu :	
1 ^o 5.680 versements-espèces, la somme de.....	1.919.656 fr. 87
2 ^o 40 transferts de diverses caisses, celle de.....	29.239 22
3 ^o 15 arrérages de rentes pour le compte des déposants.....	80 »
5.735	Total des versements..... 1.948.976 09

Elle a capitalisé, au compte des déposants, une somme d'intérêts s'élevant à.....	279.601 54	2.228.637 63
Ensemble.....		10.099.432 72
Total du crédit.....		

Elle a remboursé :		
1 ^o 4.619 retraits-espèces, la somme de.....	1.617.290 57	
2 ^o 67 transferts-paiements sur diverses caisses, celle de.....	39.935 79	
3 ^o 2 achats de rentes sur demandes, celle de.....	3.188 75	
4 ^o 4 achats de rentes d'office, celle de.....	2.067 70	
5 ^o 10 reliquats de livrets Trappés de prescription, celle de.....	109 54	
4.702	Total des remboursements.....	1.662.592 35

En conséquence, au 31 décembre 1892, la Caisse redit à 15.541 déposants, tant en capital qu'en intérêts, un solde de..... 8.436.840 37

Accroissement du solde, cette année : 566.045 fr. 28 c.
Cinq cent soixante-six mille quarante-cinq francs vingt-huit centimes.

SITUATION DES LIVRETS

Livrets ouverts en 1892.....	1.014
Livrets soldés en 1892.....	602
Accroissement.....	412
Livrets existant au 1 ^{er} janvier 1892.....	15.129
Nombre de livrets en circulation au 31 décembre 1892.....	15.541

Certifié conforme aux écritures.

Le Trésorier, H. CHOYER.

de la loi du 30 juin 1851, un intérêt supérieur à 3 fr. 25 pour cent.

En conséquence, à partir du 1^{er} janvier 1893, l'intérêt servi par les Caisse d'épargne à leurs déposants est fixé à 3 fr. 25 pour cent.

LE NOUVEL ÉVÊQUE D'ANGERS

Comme nous l'avons annoncé hier par un télégramme de l'Agence Havas, publié en dernières nouvelles, M. l'abbé Mathieu, curé de Pont-à-Mousson, est nommé évêque d'Angers.

C'est la confirmation de la nouvelle que nous avons été des premiers à donner, il y a quelques jours.

Nominations dans le Clergé

Par décision de MM. les Vicaires Capitulaires :

M. l'abbé Fréchaud, curé de la Fosse-de-Tigné, a été nommé curé de Juvardeil.

M. l'abbé Clémot, curé de La Lan Je-Chasle, a été nommé curé de la Fosse-de-Tigné.

M. l'abbé Leger, vicaire à Freigné, a été nommé vicaire à Vernantes.

M. l'abbé Grelier, vicaire à Vernantes, a été nommé vicaire à La Tes-souale.

M. l'abbé Sourice, vicaire à Nueil, a été nommé vicaire à Freigné.

M. l'abbé Bruaet, prêtre de la dernière ordination, a été nommé vicaire à Nueil.

M. l'abbé Guibault, maître d'études à Saint-Urbain, a été nommé vicaire au Puy-Notre-Dame.

Un bain glacé en Loire

Mardi matin, une femme Mureau, âgée de 50 ans, demeurant à Saumur, rue Saint-Nicolas, en se rendant au bateau-lavoir Bêchet, est tombée de la passerelle qui le relie au quai Saint-Nicolas, dans la Loire, entre les glaçons.

Grâce au prompt secours du fils Bêchet, qui la saisit vivement par un bras, elle put être retirée évanouie déjà et les vêtements entièrement glacés.

Elle a été immédiatement revêtue d'effets chauds et transportée à son domicile où elle s'est mise au lit.

Elle se plaint d'un violent mal de côté.

Indemnités de résidence

A partir du 1^{er} janvier 1893, les indemnités de résidence dues au personnel enseignant des écoles primaires publiques sont fixées comme suit pour chaque commune de notre arrondissement et Angers :

Première série. — Bagneux. — Doucas. — Fontevrault. — Gennes. — Montreuil-Bellay. — Saint-Hilaire-Saint-Florent. — Vihiers.

Deuxième série. — Doué.

Quatrième série. — Saumur.

Septième série. — Angers.

Fermeture de la chasse

La fermeture de la chasse aura lieu le dimanche 29 courant dans toute la France, sauf

ge, point d'inutilités luxueuses; seuls, des objets indispensables prennent place dans cette malle.

Maintenant que tout est prêt, avant de franchir la porte qui va pour jamais se fermer sur elle, Marthe veut se donner la douloureuse jouissance d'un pèlerinage à travers cette demeure où se trouvent partout les traces de son heureuse vie passée, où celui qui n'est plus semble toujours présent. Avec quelle peine elle doit abandonner à des indifférents tant d'objets intimes qui ont appartenu à son père et dont plusieurs conservent encore son empreinte! Oh! pourquoi n'a-t-elle pas le droit de préserver ces chères reliques de la profanation des regards étrangers... Non, Marthe n'a aucun droit. Elle ne peut emporter avec elle que des souvenirs; aussi, comme elle emplit ses yeux de l'image de cette chambre où la tête et les bras du chor malade ont marqué des plis qui lui survivent... Devant ce fauteuil, Marthe s'agenouille, elle incline son front pour recevoir la bénédiction de celui dont le corps seul est absent, mais dont l'âme veille toujours sur elle.

Avant de s'éloigner, elle met une fois encore ses lèvres à la place où reposait sa tête illu-

minée par la sérénité de la mort.

Marthe a voulu qu'au moment du départ son dernier adieu, ses derniers regrets fussent tout entiers pour le père qu'elle avait tant de raisons d'aimer. Elle est seule. Miss Musgrove est partie avant elle. Son amie, M^{me} de Larey, ignore l'heure à laquelle Marthe doit quitter Paris.

La voilà qui commence déjà sa nouvelle existence. La tête haute, le regard fier, la jeune orpheline descend lentement le vaste escalier. La traîne de sa robe de laine noire ondule avec élégance sur chaque marche.

— Elle est toujours la même, on dirait une reine, disent entre eux les domestiques qui, respectueusement, ouvrent les portes devant elle.

V

Dans les pays de montagnes, l'automne est de courte durée. Sans transition, brusquement, l'hiver lui succède, et, dès les premiers jours de septembre, on sent son approche. Aussi, Marthe ne veut rien perdre des derniers beaux jours de la saison. Assise sur un banc qui s'appuie au mur du chalet, un livre sur les genoux, elle oublie de lire. Le paysage qui l'environne captive ses regards, occupe sa

pensée. Non, elle n'avait pas trop présumé des effets bienfaisants de la solitude.

Trois mois à peine se sont écoulés depuis son arrivée et déjà un commencement d'oubli s'est fait dans son esprit. Un apaisement s'est produit dans son âme.

La vie simple qui l'entoure, les beautés imposantes de la nature alpestre, en même temps que ses grâces champêtres, tout cet ensemble harmonieux possède un charme et un prestige auquel il est impossible de se soustraire.

Situé au pied du mont Cenis, sur la rive gauche de l'Arc, le village d'Avrieux, où Marthe s'est réfugiée, se cache au fond de la vallée. Rien de plus gracieux, de plus ardent que ce petit hameau habité par un peuple pasteur. Ses chalets sont enfouis sous des hêtres et des sapins; des troupeaux, faisant tinter leurs clochettes, circulent autour des bouquets de verdure et se dispersent dans les pâturages qui montent en pentes douces aux versants des montagnes.

Le chalet de la famille Pelsac, celui où Marthe reçoit l'hospitalité, annonce, par son aspect, l'aisance de ses habitants.

Les libéralités du marquis de Flavigny ont permis d'agrandir les bâtiments d'exploitation,

les étables sont vastes, et les troupeaux nombreux. L'habitation est non seulement entretenue avec un ordre parfait, mais il y règne aussi une certaine élégance rustique.

Le chalet, quoique bas, est spacieux. Du toit proéminent qui le recouvre, retombe une pluie de fleurs pariétales mêlées à des lianes dont les branches légères montent des fenêtres. De ces fenêtres, la vue peut suivre le cours tumultueux de l'Arc, dont les eaux bouillonnent à travers les rochers qui encombrant son lit. À droite et à gauche du torrent s'étendent de belles cultures, des prairies verdoyantes. De nombreuses cascades descendent du haut des monts en nappes argentées. Puis, au fond de la vallée, d'épaisses forêts bleuâtres se perdent dans le sévère lointain des sommets couronnés de neiges éternelles.

— Ah! mademoiselle Marthe, dit tout à coup la voix bien connue du curé d'Avrieux, je vous surprends en contemplation devant les merveilles de Dieu.

— Vous m'avez fait peur, monsieur le curé, dit Marthe, qui tressaillit, arrachée brusquement à sa pensée. Je ne vous avais pas vu venir et je me croyais seule.

(A suivre.)

les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, où la chasse a été fermée le premier dimanche de janvier.

Officiers de réserve et territoriale

Les nominations au grade de sous-lieutenants de réserve et de l'armée territoriale ne seront pas signées avant la fin de janvier.

Une nouvelle session d'examen pour le même grade sera ouverte dans les premiers jours de juin.

Légion d'honneur

Parmi les dernières nominations dans la Légion d'honneur, nous remarquons celles de nos compatriotes, M. Le Bault de la Morinière, inspecteur des Finances, et M. Lardin de Musset, sous-préfet du Havre.

La couronne des anciens mobilisés de Maine-et-Loire

Le reliquat de la somme destinée à la médaille d'honneur qui fut offerte à la fanfare de Monnaie, lors du concours musical de la Doutre, par les anciens mobilisés de Maine-et-Loire, a été employé à l'achat d'une couronne.

Cette couronne, expédiée par les soins de M. Aristide Justeau, a été déposée, le jour de la fête patriotique annuelle, sur le monument élevé à la mémoire de nos chers soldats tombés à Monnaie, par M. Thiphaine, député d'Indre-et-Loire.

Le pouvoir des maires

Un maire a-t-il le droit de prescrire la construction de fosses d'aisances dans les propriétés particulières, sans avoir préalablement rempli les formalités légales?

Le Conseil d'Etat vient de rendre une décision dans le sens de la négative, en annulant, pour excès de pouvoir, un arrêté du maire de Granville qui avait prescrit la construction de fosses dans la propriété du sieur Augier.

Théâtre de Saumur

JEUDI 5 Janvier 1893

Représentation extraordinaire avec le concours des Artistes du Théâtre d'Application de Paris.

BODINIER, directeur

Première représentation à Saumur de

L'ENFANT-JÉSUS

Mystères en 5 tableaux, par Charles Granmougin.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 3 janvier 1893

La liquidation des valeurs au parquet a donné lieu à un véritable nettoyage des positions d'acheteurs que les intermédiaires n'ont pas voulu reporter fin janvier. Il en est résulté une baisse à peu près générale. Le 3 0/0 a

reculé à 94.87, tandis que le 4 1/2 s'est maintenu à 105.30.

La Rente Italienne est relativement ferme à 92.75. L'Extérieur reste à 63 fr.

L'action de la Banque de France est à 3,780.

Les cours pratiqués aujourd'hui sur les sociétés de crédit se ressentent de la position d'une place qui liquide, par mesure de prudence, la majeure partie des engagements pris à la hausse. Les cours actuels n'ont donc aucune signification et l'épargne aurait tort de se dessaisir de ses titres dans un moment d'affolement passager.

Le Crédit Foncier reste à 977; la Banque de Paris à 647; la Société Générale à 485; le Crédit Lyonnais à 752 et le Comptoir National d'Escompte à 483 fr.

Les obligations de la Société des Immeubles de France valent les 3 0/0 390 et les 4 0/0 470 fr.

Les obligations 5 0/0 du chemin de fer Rock-Island-Péoria-Saint-Louis bénéficieront à 500 fr. des arbitrages qui sont indiqués en ce moment en leur faveur.

Les Chemins Economiques valent 410 fr.

Ch. HEYMAN et C^e,

10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Marché de Saumur du Samedi 31 Décembre

Froment-commerces, l'hectolitre	16 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	16 30	Veu	1 60
Méteil	—	Mouton	2 40
Seigle	—	Porc	1 60
Orge	—	Poulets la couple	4 —
Avoine	9 —	Dindonneaux	14 —
Sarrasin	10 —	Canards	5 —
Haricots blancs	20 —	Oies	11 —
Haricots rouges	20 —	Beurre le kilog.	2 60
Fèves	—	(Eufs la douzaine)	1 35
Noix	12 50	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	15 —	780 kilog.	110 —
Sel les 100 kil.	40 —	Luzerne	110 —
Son	13 —	Paille	47 —
Pommes de terre, la barrique	8 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	47 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 2 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 30	—	id. 3 ^e	—
id. 3 ^e id. Of. 28	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
		Charbon de terre	4 50

FAITS DIVERS

LA RAGE EN WAGON

Samedi matin, six jeunes Portugais, qui venaient de subir un traitement à l'Institut Pasteur, parlaient de Paris pour rentrer dans leurs familles.

Comme le train qui les emportait entrain en gare d'Angoulême, l'un d'eux, âgé de dix ans, le petit José-Joachim Almeida, qui dormait sur les genoux de sa mère, se réveilla subitement, les yeux hagards, la bouche écumante et en poussant de véritables hurlements.

Le pauvre petit était irrémédiablement atteint de la rage.

On juge de l'émoi qui s'empara des voyageurs.

D'Angoulême à Bordeaux, on dut tenir attaché l'enfant qui, se démenant avec furie, havant horriblement, cherchait à mordre toutes les personnes qui se trouvaient autour de lui.

Quand le train entra en gare de Bordeaux, l'accès de rage du malheureux avait atteint toute son intensité. Pour descendre du wagon le malheureux enfant, il fallut lui couvrir la tête et le corps d'une épaisse couverture dans laquelle on l'enroula, et, ainsi attaché solide-

ment, l'infortuné José-Joachim Almeida fut transporté à l'hôpital Saint-André et interné dans une cellule de cet établissement.

On désespère de le sauver et on craint pour la raison de la malheureuse mère.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelle, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

PILULES MARTIALES

De Ch. VAIDY

Pharmacien à Tremoullet (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que :

Anémie, Chlorose, Eczéma.

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy

EPICERIE CENTRALE

Articles de Noël et du Jour de l'An

CONFISERIE — MARRONS GLACÉS

BONBONS DE CHOCOLAT, FRUITS GLACÉS

ARTICLES DE LUXE

Toute personne acheteur d'objets de Noël et du Jour de l'An trouvera un choix considérable de haute nouveauté, à des prix exceptionnellement Bon Marché.

Dernières Nouvelles

LES RÉVOLUTIONNAIRES ET NOTRE GOUVERNEMENT

Berlin. — Le Vorwaerts publie les lettres de deux socialistes allemands résidant à Paris, et dans lesquelles il est dit que les révolutionnaires parisiens sont résolus à exécuter des actes de violence contre la Chambre des députés et le Gouvernement.

Le Vorwaerts ajoute :

« Avant tout, il faudra dissoudre la Chambre actuelle ; on ne peut lui permettre de gouverner plus longtemps. »

Le journal officiel du socialisme allemand invite tous les socialistes français à réclamer immédiatement la dissolution de la Chambre afin d'échapper aux dangers d'un plébiscite.

GRÈVE D'OUVRIÈRES

Rive-de-Gier. — Les ouvrières d'un moulinage appartenant à M. Choret, à Saint-Paul-en-Jarret, se sont mises en grève, aujourd'hui, à la suite de la réduction des salaires, motivée par l'application de la nouvelle loi sur le travail des femmes et des filles mineures.

SINISTRES MARITIMES

Marseille. — Le mauvais temps continue sur mer.

Le mouvement du port est à peu près tel. Six navires, parmi lesquels le steamer Loanda, venant de Lisbonne, ont mouillé en rade de l'Estaque. On signale quelques accidents de personnes, dont un mortel.

Plusieurs embarcations ont chaviré dans le port, notamment une mahonne portant 80,000 francs de marchandises.

BOURSE DE PARIS

Du 3 Janvier 1892

3 0/0	94 80
3 0/0 amortissable	95 55
4 1/2	105 30

On demande des Vendeurs pour l'Echo Saumurois.

— Moi, dit un Gascon, j'ai un oncle qui est mort à cent douze ans.

— Qu'est-ce que ça fait un Marseillais dédaigneux, moi, ma grand-mère avait cent cinquante ans quand nous l'avons portée en terre.

Survient un loustic malicieux qui clôt l'incident en disant :

— Eh bien ! moi — vous me croirez si vous voulez — dans ma famille jamais personne n'est mort !

102 Feuilleton de l'Echo Saumurois

SUZANNE D'ESTOUILLE

PAR

Le Marquis DE FOUDRAS

— Et quels sont vos projets après ce malheur ? reprit madame d'Etoges, de ce ton d'intérêt que les femmes du monde ont toujours à leurs ordres.

— Nous partirons dans peu de jours pour la Normandie, où ces dames ont le projet de passer l'hiver. Quant à moi, je reviendrai à Paris au mois de janvier pour l'ouverture des Chambres.

— Vous me rappelez que je ne vous ai pas fait mon compliment sur votre nomination ; mais je me le suis adressé à moi-même, ce qui a mis ma conscience parfaitement en repos.

Léonce s'inclina respectueusement.

— Je voudrais bien voir mademoiselle Loubert avant son départ.

— Elle m'a justement chargé, ma cousine, de vous demander quand vous voudriez bien la recevoir.

— Mais j'irai la chercher, répondit la duchesse.

— Elle est maintenant chez ma mère. Nous avons décidé que nous ne nous séparerions plus.

Madame d'Etoges jeta un regard sur M. de Saint-Ibal, que celui-ci put traduire par ces mots : « Vous voyez bien que vous n'avez pas le sens commun. »

— Maintenant, reprit-elle à haute voix, parlez-moi de mademoiselle de Royau : elle a aussi été bien rudement atteinte, et j'ai été occupée fort d'elle.

— Oh ! elle est encore plus malheureuse que vous ne pouvez le croire. Mademoiselle d'Estouville était son seul lien, son unique bonheur dans ce monde.

— A-t-elle écrit du Havre ? demanda la duchesse.

— Elle n'est point au Havre, répondit Léonce. Son oncle est venu à Paris, où nous cryons qu'ils sont encore.

— Les avez-vous vus ?

— J'ai vu mademoiselle d'Estouville, répliqua Léonce, qui connaissait par sa mère les soupçons de madame d'Etoges, et qui pensait que le meilleur moyen de les détruire était de

montrer la plus grande franchise ; je l'ai vue parce qu'elle ignorait la mort de M. Loubert, et qu'elle est venue dans son cabinet réclamer une somme d'argent qu'elle lui avait confiée. Je me suis trouvé là, et c'est moi qui l'ai reçue. Elle m'avait prié de tenir sa visite secrète, mais je prends sur moi de lui désobéir, parce que je sais que sa conduite a été sévèrement jugée.

Madame d'Etoges ne fut pas le moins du monde embarrassée de cette précaution, qui la regardait cependant, et elle eut même la présence d'esprit d'en louer Léonce.

— Mais pourquoi, ajouta-t-elle, entourer de mystère une chose si naturelle ?

— Parce que mademoiselle d'Estouville a craint que ses amis ne la détournassent d'un sacrifice aussi grand que celui qu'elle fait, si elle continuait à les voir. C'est du moins la raison qu'elle m'a donnée, et je la trouve aussi bonne que je la crois sincère.

Madame d'Etoges regarda une seconde fois M. de Saint-Ibal.

— Si tout cela est vrai, dit celui-ci, qui n'avait pas encore prononcé une parole depuis l'arrivée de Léonce, c'est bien beau.

— Qui pourrait en douter serait bien à

plaindre, répondit le jeune baron avec calme et fermeté.

— Les hommes ne croient guère que le bien dont ils sont eux-mêmes capables, et vous conviendrez avec moi, mon cher baron, que peu de personnes eussent fait ce qu'a fait mademoiselle d'Estouville.

— C'est possible, monsieur le comte ; mais vous penseriez comme moi, j'en suis certain, si comme moi vous connaissiez la personne dont nous parlons.

— Il est certain qu'elle est charmante, dit la duchesse, qui sentait la nécessité de ne pas laisser ce débat se prolonger entre deux hommes qui comprendraient qu'ils ne seraient pas du même avis s'ils mettaient une fois de côté les ménagements de savoir-vivre.

— Que sait-on de cet oncle ? demanda M. de Saint-Ibal, auquel l'intention de madame d'Etoges n'échappa pas.

— Qu'il est fort pauvre et fort abandonné ; cela suffit pour justifier le dévouement de sa nièce, dit Léonce.

— Mais enfin, auront-ils de quoi vivre ? reprit à son tour la duchesse.

(A suivre.)

Le Gérant : G. JOUAUST.

FAILLITE FILLOT

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 3 janvier 1893, les opérations de la faillite FilLOT, cordonnier à Saumur, ont été déclarées closes pour néant d'actif.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le 16 janvier 1893, à 4 heures du soir,

A Saumur, en l'étude de M^e BKAC, notaire,

Deux Maisons Et dépendances

Situées à Saumur, rue de la Visitation, n^{os} 24 et 26, appartenant à M^{me} veuve RUÈCHE-CHOQUET.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le dimanche 19 février 1893, à 4 heures du soir,

A Saumur, en l'étude de M^e BRAC, notaire,

UNE MAISON

AVEC TOUTES SES DÉPENDANCES

Et jardin avec puits et bassins,

Située au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levées,

Appartenant aux époux BRÉHÉRET-AUDINEAU.

Pour la désignation, voir les affiches.

A LOUER

PRÉSENTMENT

UNE MAISON

Comprenant :

Au rez-de-chaussée, trois pièces, remise, écurie, buanderie, caves;

Au premier étage, six pièces;

Au deuxième étage, trois grandes pièces, au-dessus vastes greniers;

Jardin d'une contenance de 36 ares avec sources et bassins, bien planté d'arbres de différentes essences;

Basse-cour dans le jardin. Vue splendide sur la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Pavée, n^o 4.

A Affermer

BOULANGERIE

Aux Ulmes.

S'adresser à M. DEROUET-FOULARD.

A LOUER

PRÉSENTMENT

MAISON

Rue Verte, 4

Nouvellement restaurée,

avec Remise et Ecurie.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur.

A VENDRE

Foin de 1^{re} qualité et Paille

UNE TRÈS BELLE

CARRIOLE FOURRAGÈRE

Et deux Harnais.

S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré, 5, Saumur.

ON DEMANDE, à SAUMUR,

Ouvrier Relieur.

S'adresser, 5, pl. du Marché-Noir.

PÂTISSERIE - CONFISERIE - GLACES
Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY
Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Grand choix de Fantaisies et Nouveautés pour NOËL et le jour de l'AN, depuis les prix les plus minimes.

TOUS LES BONBONS
Sont de qualité supérieure

Hôtel Restaurant des TROIS ANGRES

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.
Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.
Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe à toute heure
Dîners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

N.-B. — Tripes à la mode de Caen, le Samedi et le Dimanche.

Grande Épicerie Parisienne
IMBERT FILS
33, Rue d'Orléans, au coin de la rue Dacier.

RAYON SPÉCIAL DE
CONFISERIE FINE
Fruits glacés
BONBONS
DE
CHOCOLAT
DEVINCK

PATÉS
DE FOIE GRAS
Et de GIBIERS truffés

Vins Moussoux depuis 1 franc
Bordeaux — Bourgogne
Cognacs, Rhums et Liqueurs
Toutes les grandes marques
A des prix très modérés.

ÉTRENNES DE 1893

Marrons glacés, vanillés, 1/2 k. 2,50

Fantaisies pour Etrennes
Coffrets, Bonbonnières, Laques, Porcelaines, Vannerie.

Fantaisies pour Noël
Jésus, Crèches, Bûches, Sabots, Bibelots pour arbres.

A SAINTE - GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques
BRODERIES

M^{mes} NOËL & BOUIN
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie
Pour Cadeaux (Fêtes et Etrennes)

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

EN VENTE
HISTOIRE de SAUMUR
Pendant la Révolution
Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY
Chez tous les Libraires.

Francis VOELCKER
Peintre-Photographe de MM. les Officiers de Cavalerie
30, Rue d'Orléans, 30, SAUMUR

Grand Diplôme d'Honneur à l'Exposition Nationale de Tours 1892
Médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze aux Expositions de Paris, Nantes, Saumur, etc.

PORTRAITS depuis 10 fr. la douzaine.

A partir du 15 décembre 1892
A L'OCCASION DES ÉTRENNES
Il sera offert à titre gracieux un
Splendide Portrait Album
A tout acheteur d'une douzaine de cartes glacées de 20 fr.

Exposition permanente, 50, rue d'Orléans, 50

On opère tous les jours et par tous les temps.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e
Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND
12 PAGES IN-4^o

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. —
Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

PHARMACIE A. CLOSIER
N^o 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne
SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Américan - Tampon
BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRETÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS
En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir
ET CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES DE SAUMUR
Saumur. Imprimerie PAUL GODET.